

U

Université Dalhousie:

- M. Hazen demande copie de documents échangés entre le gouvernement fédéral et l'— re réduction de la durée normale des vacances d'été pour les étudiants du cours de médecine, 472.

V

Vacance:

- M. l'Orateur informe la Chambre de la— survenue dans les rangs de la députation par suite de la mort de M. James Shaver Woodsworth, député de Winnipeg Nord-Centre, Manitoba, 213.
- M. l'Orateur informe la Chambre de la— survenue dans les rangs de la députation par suite de la nomination de l'honorable Pierre F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay au poste de juge de la Cour Supérieure de Québec, 469.

Valley Field Construction Company:

- M. Nicholson demande la valeur totale des contrats accordés à la— depuis le commencement de la guerre, 244; dépôt, 284.

Vente coopérative du blé:

- Rapport sur les accords conclus en vertu de la Loi sur la— pour l'année terminée le 31 mars 1941, (versions française et anglaise), 8.

Vichy:

- M. Church désire savoir si le gouvernement français de— a encore un représentant au Canada, dépôt, 4.

Vien, M. Thomas:

- Démission de— comme député d'Outremont, 714.

Voies et Moyens:

- Motion portant que la Chambre se formera en comité des— vendredi le 20 février, 67.
- La Chambre en comité des—, 204, 326, 386, 462, 504, 506, 518, 521, 522, 547, 551, 571, 574, 585, 707.
- Résolution portant que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942, la somme de \$3,530,840.00 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada (Budget supplémentaire additionnel, 1941-42): adoptée, 1ère et 2ème lectures, 204.
- Bill No 43, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942: présentation, 1ère et 2ème lectures, comité plénier, rapporté sans modification et 3ème lecture, 205; adopté au Sénat, 211; sanction royale, 211.
- Résolution portant que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943, la somme de \$38,803,172.40 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada (Budget principal intérimaire): adoptée 1ère et 2ème lectures, 204.